

# Avant-propos

« Quiétude, amélioration, confiance, prospérité, excitation, excès, CONVULSIONS, pressions, stagnation et pour finir de nouveau la quiétude... ». C'est en ces termes que Lord Overstone décrit en 1837 le « cycle des affaires »<sup>1</sup>, et l'émergence de crises brutales et récurrentes. Après que se fut évanouie en 2008 la confiance en l'atteinte d'un âge d'or, d'une « grande modération »<sup>2</sup>, ces problématiques ont refait surface et sont aujourd'hui l'objet de nombreux ouvrages, dont certains prédisent l'entrée dans une ère de « stagnation séculaire » tandis que d'autres pointent l'inutilité d'une discipline déconnectée de la réalité et des thèmes qu'elle prétend éclairer.

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2020, le monde connaît une nouvelle crise d'une toute autre nature. La pandémie de covid-19 a brutalement amené la plupart des économies à se confiner plus ou moins strictement et à restreindre fortement l'activité économique : l'effondrement du PIB et les risques de chômage massif ont amené les gouvernements à mettre en place des plans de relance d'une ampleur inédite, suscitant de nouveaux débats sur l'ampleur de la dette publique ou au contraire sur l'insuffisance des moyens alloués.

Ces différentes crises s'inscrivent de surcroît dans le cadre plus large des problématiques environnementales et de l'enjeu de la transition écologique que les gouvernements peinent à mettre en œuvre.

Cet ouvrage n'a pas la prétention de trancher les débats. Il cherche avant tout à proposer une présentation simple des principales théories économiques auxquelles ils font référence. Il ne prétend pas pour autant à l'exhaustivité ; il a fallu faire des choix, regrettables certainement, et la priorité a été donnée à l'actualité des thématiques, mais aussi à la « mode » : le discours économique dominant s'inscrit dans la théorie néoclassique, dite « orthodoxe », et on voudrait avant tout aider à le comprendre. Non pas que cette approche constitue l'alpha et l'oméga de la discipline, mais elle reste la plus sollicitée aux examens et concours, et c'est avant tout à des étudiants que cet ouvrage s'adresse. On essaiera toutefois, lorsque le sujet s'y prête et si la place le permet, de présenter quelques développements plus hétérodoxes.

---

<sup>1</sup> Lord Overstone (Samuel Jones Loyd), *Reflections Suggested by a Perusal of Mr. J. Horsley Palmer's Pamphlet on the Causes and Consequences of the Pressure on the Money Market*, Pelham Richardson, 1837.

<sup>2</sup> L'expression est due à James Stock et Mark Watson (« Has the business cycle changed and why? », *NBER Macroeconomics Annual*, 2002) et a été popularisée notamment par Ben Bernanke, ancien Gouverneur de la Fed (« The Great Moderation », discours du 20/02 à l'Eastern Economic Association, 2004). Cette « grande modération » est celle de la variabilité de la croissance, de l'inflation et des taux d'intérêt, qui aurait été permise par l'efficacité de la régulation par les banques centrales, elle-même résultat des progrès de la science économique durant les trente dernières années.

L'étudiant en économie est souvent confronté à une difficulté majeure : trouver un équivalent dans l'économie réelle à des concepts abstraits, présentés de façon très formalisée et qui n'ont pas toujours vocation à décrire fidèlement la réalité. Or il est tout à fait possible de comprendre certains mécanismes ou certaines grandes tendances à l'aide de ces outils théoriques. On a donc essayé ici de rendre intelligibles, et surtout utilisables, ces théories parfois obscures, tout en cherchant à ne pas trop sacrifier l'esprit des modèles. On essaiera également dans la mesure du possible de proposer exemples, données ou rappels historiques lorsque les circonstances le permettront. À cet égard, il peut être utile de rappeler que l'économie appartient aux sciences sociales et, qu'à ce titre elle ne peut que s'enrichir de l'apport de ses consœurs (l'histoire certes, mais également la sociologie, l'anthropologie ou encore la psychologie).

L'ouvrage s'organise de la façon suivante. Après l'introduction dans laquelle sont proposés un bref survol de l'histoire de la pensée économique et quelques réflexions sur l'objet, la méthode et le statut de la science économique, une première partie vise ensuite à poser les bases de l'analyse économique. Les chapitres 2 (consommation et épargne), 3 (production) et 4 (investissement) présentent les principales « fonctions économiques » prises isolément. Le chapitre 5 développe la théorie des marchés et de la concurrence. On introduit ensuite le financement de l'économie dans les chapitres 6 (la monnaie) et 7 (les marchés financiers). À ce stade, le lecteur doit pouvoir appréhender la façon dont « pensent » les économistes et être mieux à même d'utiliser ces outils dans un débat argumenté. C'est ce que propose la seconde partie, qui présente les termes de quelques grands thèmes contemporains : le chômage (chapitre 8), la politique économique (chapitres 9, 10 et 11), la croissance économique (chapitre 12), la mondialisation (chapitre 13) et enfin les inégalités et la fiscalité (14). Les différents chapitres peuvent *a priori* se lire indépendamment, même s'il est conseillé de procéder selon l'ordre proposé si on découvre la discipline.

Je voudrais enfin remercier ici Samuel Dequidt<sup>3</sup>, Laurence Gauthier, Nathalie Lucchini et Pascale Schoenauer pour leurs relectures critiques et constructives, mes étudiants de l'École nationale de commerce dont la curiosité intellectuelle et l'incapacité à se satisfaire de l'à-peu-près sont à l'origine de cet ouvrage, et Pascale encore, pour avoir su m'inciter à rééquilibrer le partage du temps lorsque la balance traduisait une fâcheuse tendance à la monomanie.

---

<sup>3</sup> Même si « C'est pas ça qui nous rendra Mike Brant », in *Conversation sur les Rivages amers*, L'Échiquier, 2015.

# Chapitre 1. Introduction

« Nous sommes des nains juchés sur des épaules de géants. Nous voyons ainsi davantage et plus loin qu'eux, non parce que notre vue est plus aiguë ou notre taille plus haute, mais parce qu'ils nous portent en l'air et nous élèvent de toute leur hauteur gigantesque ».

Attribué à Bernard de Chartres, par Jean de Salisbury,  
*Metalogicon*, 1159.

« Ce n'est pas une science gaie, dois-je dire [...] ; non, elle est terne, désolée, et en vérité, particulièrement abjecte et déprimante. Nous pourrions la qualifier, en guise de distinction, de science lugubre ».

Thomas Carlyle, *Occasional Discourse on the Negro Question*,  
1849.

« De même que les administrations fonctionneraient de façon satisfaisante s'il n'y avait pas le public, de même les théories économiques seraient relativement faciles à établir sans la présence de cet insupportable gêneur qu'est l'homme ».

Alfred Sauvy, *Théorie générale de la population*, PUF, 1952.

## I. Qu'est-ce que l'économie ?

La définition classique, ultra-citée et déclinée de diverses façons dans les manuels, est proposée par Lionel Robbins (1932)<sup>1</sup> : « L'économie est la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre des fins et des ressources rares aux usages alternatifs ». Toutefois, ce n'est pas exactement ce que nous dit l'étymologie : formée des termes grecs *oikos* et *nomos*, le mot désigne l'art de gérer la maisonnée, le domaine. Certains auteurs attribuent la paternité du terme à Xénophon<sup>2</sup>, et la maison dont il est question est le grand domaine agricole sur lequel repose la prospérité dans l'Antiquité grecque. Bien plus tard, l'adjonction d'une épithète répond à l'extension du champ des

---

<sup>1</sup> Robbins L., *An Essay on the Nature and Significance of Economic Science*, Macmillan, 1932 (p. 16).

<sup>2</sup> *Oikonomikos*, vers 362 av. JC, ou encore *Poroi*, vers 355 av. JC.

préoccupations : l'« économie politique » prend pour objet d'étude la « polis », la cité, et plus largement le pays ou la nation<sup>3</sup>.

C'est le sens de la démarche des mercantilistes et surtout des auteurs classiques qu'on considère en général comme les fondateurs de la discipline. Ces derniers écrivent dans un contexte bien particulier : pour la plupart contemporains de la Révolution industrielle et témoins des mutations économiques et sociales qu'elle engendre, ils formalisent une problématique qui conserve toute son actualité, celle de la répartition des richesses dans un monde constitué de classes sociales antagonistes. L'économie devient également politique en cela : il faut dire que la chose (*res*) est devenue publique (*publica*), que le fait du Prince a progressivement fait place à l'affirmation d'un certain nombre de libertés et de droits jugés fondamentaux, et que le rôle du dirigeant n'est plus d'organiser un domaine qui lui appartient en propre mais de tenter de régler les rapports interindividuels au sein d'une société dont les membres ne sont pas encore libres et égaux en droits mais aspirent fortement à le devenir, et ne vont pas manquer de le faire savoir<sup>4</sup>.

Dans ces conditions, l'objet de la science en devenir ne peut qu'évoluer avec l'apparition de nouvelles préoccupations et problématiques. Pour ces classiques, le monde dont il est question est encore essentiellement agricole, à peine industrialisé<sup>5</sup>. Le dernier des classiques, Marx, sera aussi celui qui soulignera les conséquences sociales de l'industrialisation. Dans ce monde, marchands et industriels prennent de plus en plus de place et souhaitent obtenir voix au chapitre : on ne dirige pas une « nation de boutiquiers<sup>6</sup> » comme une nation de « paysans ». Les privilèges de la noblesse apparaissent injustes, désuets et contre-productifs. La question du juste « partage du gâteau » émerge avec d'autant plus d'acuité que sa taille est condamnée à stagner à plus ou moins long terme selon les prophéties de l'état stationnaire. Il faut donc tenter de comprendre les ressorts de la création des richesses et déterminer des politiques autorisant l'enrichissement du peuple et du souverain : ce sera le « laissez faire<sup>7</sup> ».

---

<sup>3</sup> Le premier *Traité d'Économie Politique* est publié en 1616 par Antoine de Montchrestien.

<sup>4</sup> On ne proposera pas ici une histoire de la pensée économique en tant que telle : on se contentera, lorsque le thème l'autorise, à proposer quelques rappels sur des idées essentielles. Le lecteur intéressé peut cependant se référer à Henri Denis (*Histoire de la pensée économique*, PUF, 2008), ou encore Jacques Valier (*Brève histoire de la pensée économique*, Flammarion, 2005) pour une approche plus synthétique mais plus militante.

<sup>5</sup> Il serait trompeur de se figurer la Révolution industrielle comme une véritable révolution, un raz-de-marée qui aurait bouleversé instantanément les modes de production et l'ordre établi. En Grande-Bretagne, le processus a occupé tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Les historiens préfèrent d'ailleurs parler d'industrialisation.

<sup>6</sup> Selon les mots de Napoléon au sujet de la Grande-Bretagne.

<sup>7</sup> « Laissez faire les hommes, laissez passer les marchandises », selon la maxime attribuée à Jacques Claude Marie Vincent, marquis de Gournay (1712-1759), intendant du commerce de Louis XV.

Mais l'objet de la discipline n'est pas figé, la « révolution marginaliste » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (le courant néoclassique) répondant à la fois dans la méthode et les préoccupations aux formidables progrès des sciences de la période. Sous l'impulsion d'auteurs distincts (Walras, Jevons et Menger), l'économie politique s'affirme désormais « science économique », utilisant de plus en plus les outils mathématiques de la physique, gages de rigueur et de scientificité. La croissance n'est plus un sujet d'inquiétude, et l'intérêt va se porter un temps sur l'étude des comportements individuels et le fonctionnement des marchés, dans une démarche « micro-économique ». On notera quelques divergences d'approche (équilibre partiel / général), mais la nouvelle discipline semble globalement unifiée, dotée d'une méthode, d'outils et d'un programme de recherche assez bien circonscrit.

Pourtant, crise de 1929 et dépression obligent, il apparaît que les marchés fonctionnent beaucoup moins bien que ce que prédisait la théorie, que la distribution spontanée de la richesse ne permet pas la poursuite de la prospérité, et le besoin d'une intervention extérieure se fait urgemment sentir. La discipline va brutalement évoluer de nouveau sous l'impulsion de John M. Keynes, qui proposera une nouvelle méthodologie, la macroéconomie, et un nouveau programme de recherche : les conditions dans lesquelles une économie de marché en crise peut retrouver le chemin de la prospérité. Pendant longtemps, jusqu'aux années soixante-dix, ce fut le cœur de la discipline. Mais là encore, sous la pression des événements (la stagflation et les débuts de la mondialisation), elle connaîtra de nouvelles mutations pour adopter la forme qu'on lui connaît aujourd'hui.

Cependant, les préoccupations de l'économie ainsi définie vont encore s'élargir à tel point qu'on parle parfois aujourd'hui d'un impérialisme de l'économie au sein des sciences humaines et sociales : sous l'impulsion d'auteurs comme Gary Becker, l'économiste va s'intéresser à d'autres domaines *a priori* très éloignés des problèmes de richesse et de distribution : le mariage<sup>8</sup>, le suicide<sup>9</sup>, le crime<sup>10</sup>, la religion<sup>11</sup>... Pour Becker, l'économie ne se distingue pas tant par son objet que par l'approche qu'elle adopte : est économique tout ce à quoi on peut appliquer le calcul coût-avantage et en suivant cette ligne on voit mal en effet à quoi on ne pourrait pas l'appliquer. Finalement, l'économie n'est-

---

<sup>8</sup> Becker G.S., « A Theory of Marriage: Part I », *Journal of Political Economy*, 1973 ; « A Theory of Marriage: Part II », *Journal of Political Economy*, 1974.

<sup>9</sup> Hamermesh D.S. & Soos N.M., « An Economic Theory of Suicide », *Journal of Political Economy*, 1974.

<sup>10</sup> Becker G.S., « Crime and Punishment: An Economic Approach », *The Journal of Political Economy*, 1968.

<sup>11</sup> On peut lire à cet égard la revue de littérature de Laurence Iannaccone (Iannaccone L.R., « Introduction to the Economics of Religion », *Journal of Economic Literature*, 1998). Si on veut aller plus loin et s'amuser un peu : Ekelund R.E., Hebert R.F. & Tollison R.D., *The Marketplace of Christianity*, MIT Press, 2008. Et pour les plus cyniques des lecteurs, il existe même une analyse économique des attentats-suicides : Iannaccone L.R., « The Market for Martyrs », *Interdisciplinary Journal of Research on Religion*, 2006.

elle pas tout simplement « ce que font les économistes », pour reprendre Jacob Viner<sup>12</sup> ?

Au bout du compte, on peut tout de même essayer de préciser ce que pourrait être un économiste, et il n'est pas inutile de se souvenir de ce qu'écrivait Keynes à ce sujet<sup>13</sup> : « L'expert en économie doit posséder une combinaison peu courante de dons. Il doit atteindre un niveau très élevé dans plusieurs domaines et combiner des talents qu'on trouve peu souvent chez un même homme. Il doit être mathématicien, historien, homme d'État, philosophe – dans une certaine mesure. Il doit comprendre les symboles et s'exprimer avec des mots. Il doit penser le particulier en termes du général, et doit aborder l'abstrait et le concret dans le même élan de pensée. Il doit étudier le présent à la lumière du passé en vue du futur. Rien de la nature de l'homme ou de ses institutions ne doit échapper à son attention. Il doit être simultanément résolu et désintéressé ; aussi distant et incorruptible qu'un artiste, quoique parfois aussi terre à terre qu'un politicien ».

## II. L'économie est-elle une science ?

On définit traditionnellement une science par son objet et sa méthode. En ce qui concerne l'objet, ce qui précède montre qu'il est mouvant et que rien ne dit qu'il ne changera pas encore. Ainsi, la révolution numérique des années quatre-vingt-dix a fait l'objet de nombreuses études dont certaines envisageaient la fin de la rareté<sup>14</sup> : les NTIC permettent la réplique quasiment à l'infini des ressources de nature informationnelle, et la définition de Robbins perdrait une grande part de sa pertinence. L'effondrement du NASDAQ en mars 2000 a douché ces espoirs au moins pour un temps. Cependant, le degré de scientificité d'une discipline s'apprécie également à l'aune de sa méthode et là aussi rien n'est simple.

### 2.1. Économie normative et positive

L'autonomisation de la discipline commence réellement avec Ricardo, et par la suite, toute la démarche néoclassique depuis Walras témoigne d'une volonté de faire de l'économie une science, sur le modèle des sciences physiques en particulier. Toutefois, s'il existe quelques exceptions (comme Walras lui-même), la plupart des auteurs néoclassiques vont défendre une conception particulière de l'organisation sociale, un libéralisme économique plus ou moins tempéré selon les obédiences. Il est bien évident qu'aucun scientifique n'est à

<sup>12</sup> Kenneth Boulding cite cette phrase de Viner qu'il l'aurait entendu prononcer au cours d'une conversation (Boulding K.E., *Economic Analysis*, Harper & Brothers, 1941).

<sup>13</sup> En hommage à son ancien professeur, Alfred Marshall : Keynes J.M., « Alfred Marshall, 1842-1924 », *The Economic Journal*, 1924.

<sup>14</sup> On peut lire à ce sujet : Ventelou B., *Au-delà de la rareté. La croissance économique comme construction sociale*, Albin Michel, 2001.

l'abri des préjugés politiques et sociaux de son époque, mais le problème prête moins à conséquence lorsqu'il s'agit de déterminer le meilleur moyen de condenser la vapeur que lorsqu'on s'interroge sur la pertinence de flexibiliser les salaires et le marché du travail. Si l'économie est également une « science morale », pour paraphraser Amartya Sen<sup>15</sup>, la question est alors de savoir s'il est possible de tracer une frontière entre un discours descriptif et un autre qui se voudrait prescriptif. Affirmer que la flexibilité des prix est une condition de la concurrence pure et parfaite n'est pas la même chose que de dire qu'il faut que les prix soient flexibles pour que la société s'en porte mieux.

C'est ainsi qu'on peut comprendre la distinction entre les approches positive et normative de l'économie proposée par le géniteur de la star absolue de la discipline, John Neville Keynes<sup>16</sup>, qui isole en fait trois activités distinctes dans le travail du scientifique : « On peut définir une science *positive* comme un ensemble de connaissances systématiques portant sur *ce qui est* ; une science *normative* ou régulatrice, comme un ensemble de connaissances systématiques relatif aux critères de *ce qui doit être*, et traitant donc de l'idéal par opposition au réel ; un *art*, comme un ensemble de règles pour atteindre une fin donnée. L'objet d'une science positive est d'établir des lois générales, celui de la science normative est la définition de l'idéal, et celui d'un art est la formulation de préceptes ». J.N. Keynes propose un exemple qui n'a rien perdu de son actualité : celui de l'analyse économique de la fiscalité. L'approche positive va chercher à établir les conséquences d'un impôt sur les prix relatifs, les comportements des individus ou encore la croissance économique. En revanche, argumenter en faveur ou non d'une fiscalité progressive relève d'une approche normative, qui mobilise nécessairement la référence à quelque critère de justice sociale. Souhaiter la progressivité sous-entend qu'on est favorable à un certain degré de redistribution, ce qui ne va pas nécessairement de soi (et inversement). Enfin, une fois l'idéal établi, l'art revient à préciser selon quelles modalités la fiscalité choisie sera mise en œuvre de façon à l'approcher au plus près de l'idéal (étant entendu que l'idéal est une réalité au mieux fuyante) : quels revenus taxer, selon quel barème ?

## 2.2. Économie et idéologie

On le voit, l'analyse économique est une démarche qui risque à tout moment de sombrer dans la dispute politique, ce qu'elle n'a d'ailleurs jamais manqué de faire. Il est aisé de repérer le moment où l'économiste franchit la frontière : quand l'austérité de l'analyse fait place à l'injonction (« il faut... », « La France doit... »), l'économiste ôte son costume de scientifique pour recouvrer ses atours de citoyen. C'est tout autant légitime, mais le discours a changé de contenu et il pourrait être parfois souhaitable qu'il explicite « d'où il parle », c'est à dire qu'il formule clairement les idéaux qu'il défend.

---

<sup>15</sup> Sen A.K., *L'économie est une science morale*, La Découverte, 1999.

<sup>16</sup> Keynes J.N., *The Scope and Method of Political Economy*, MacMillan, 1890.

L'économie se débat depuis longtemps avec le problème de la place qu'elle accorde à l'idéologie et le rapport qu'elles entretiennent mutuellement. Certains comme Gunnar Myrdal (1958)<sup>17</sup> affirment qu'une théorie économique est nécessairement empreinte de jugements de valeur<sup>18</sup>, tandis que d'autres estiment, à l'instar de J.N. Keynes, que la possibilité de construire une théorie strictement positive est un truisme.

On ne tranchera pas la question ici, mais on voudrait évoquer une approche à la fois stimulante et amusante présentée par Alain Leroux<sup>19</sup>, qui propose un critère permettant de distinguer les idéologues des scientifiques, le « théorème de l'idée fixe » : si on ramène une théorie à un premier ensemble d'hypothèses dont il est possible de tirer un second ensemble de conclusions, et en admettant que le raisonnement qui les relie est correct, on peut séparer les uns et les autres en identifiant lequel de ces deux ensembles constitue le point fixe de leurs constructions théoriques, leur « idée fixe ». Ainsi, en prenant l'exemple de Schumpeter et d'Hayek, Leroux montre que le premier peut être qualifié de scientifique car, se tenant à un noyau d'hypothèses relativement stable, il présenta au cours de sa carrière des conclusions qui évoluèrent avec le temps et les progrès de sa réflexion. À l'inverse, Hayek sut faire preuve d'une remarquable constance dans les conclusions auxquelles il parvint, en modifiant constamment l'approche et les hypothèses qu'il privilégia, ce qui fait clairement de lui un idéologue<sup>20</sup> à l'aune de ce critère.

### 2.3. Économie et expérimentation

Mais au-delà de cette première difficulté, il en existe une autre toute aussi sérieuse : l'analyse économique contemporaine repose sur la construction de modèles, mathématiques ou non, et tout modèle est nécessairement une abstraction, une simplification de la réalité, une réduction de celle-ci à ce que le modélisateur estime être la quintessence du problème. Or, la modélisation repose sur des hypothèses<sup>21</sup> et des postulats<sup>22</sup> : le plus connu d'entre eux par exemple, la rationalité des agents, est au cœur de la plupart des modèles de l'économie « orthodoxe » (la méthodologie néoclassique aujourd'hui ultra-dominante). Mais on s'interroge : non seulement il n'y a rien d'évident à

---

<sup>17</sup> Myrdal G., *Value in Social Theory*, Routledge & Kegan, 1958.

<sup>18</sup> Lire sur ce point le « post-scriptum méthodologique » de Mark Blaug dans *La pensée économique* (Economica, 1999).

<sup>19</sup> Leroux A., « Idéologie et science », in Leroux A. & Marciano A. (eds), *Traité de Philosophie Économique*, De Boeck Université, 1999.

<sup>20</sup> Cela ne signifie pas que l'idéologie est absente chez Schumpeter : les deux auteurs accordent leur suffrage au libéralisme économique. Mais elle a au moins le mérite de se tenir où elle devrait être.

<sup>21</sup> Une hypothèse est une proposition ou une explication qu'on se contente d'énoncer dans un premier temps avant de la confronter à la réalité et de la remettre éventuellement en cause.

<sup>22</sup> Un postulat est une proposition essentielle au raisonnement qui suit et que le théoricien demande d'admettre car indémontrable mais intuitivement raisonnable.